



Envoyé en préfecture le 25/03/2025
Reçu en préfecture le 25/03/2025
Publié le
ID : 076-217605765-20250314-508-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation

Le 4 Mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Hubert LECARPENTIER, Maire.

Date de publication

Le 04/03/2025

Étaient présents : LECARPENTIER Hubert, ROUGEOLLE Benoit, SANSON Maryline, MARTIN Florence, JEANNE Laurent, LECOURT Corinne, BUNIAS David, GABRIEL Fabienne,, DOURLLEN Aurélien, COLOMBEL Gaëtan, BOUVIER Isabelle et formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Absents excusés : HUBERSON Marie-Pierre, BLONDEL Sylvie, BADMMINGTON Stéphane et TREHET Laurent

Présents : 11

Votants : 11

Monsieur Benoit ROUGEOLLE a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal. (Article L 2121-15 du CGCT)

Madame Fabienne GABRIEL a donné pouvoir à Benoit ROUGEOLLE

OBJET : 2025 - 7.10 - 11 - GARDERIE PERISCOLAIRE - TARIFS – 2025-2026

Vu la délibération n°2024-7.10-30 fixant le tarif des séances pour l'année scolaire 2024-2025
Considérant l'inflation sur l'année 2024-2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité le tarif suivant à compter du 1^{er} septembre 2025 :

QUOTIENT FAMILIAL CAF	Matin 7 h 30 – 9 h	Soir 16h30 – 18 h
QF<458	2.91 €	3.22 €
458<=QF<700	3.00 €	3.32 €
>=700	3.11 €	3.42 €

Voté à l'unanimité

Le Maire
H. LECARPENTIER

En mairie, le 25/03/2025
La Secrétaire de séance,
Fabienne GABRIEL